

L'Association Européenne des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées a 20 ans

L'Association Européenne des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées (E.D.E.) a été fondée le 6 avril 1989 au Luxembourg. Depuis sa création, elle intervient pour la professionnalisation de la fonction de directeur des établissements de soins de longue durée. Un premier but important pour y parvenir fut la mise en place d'un curriculum commun à tous les pays concernant la qualification des directeurs et directrices. Entre-temps, beaucoup d'écoles supérieures ont fait accréditer leurs formations par l'E.D.E afin de donner aux étudiants la possibilité d'obtenir, en plus de leur diplôme universitaire, une certification supplémentaire de compétence à la direction d'établissements de soins de longue durée, correspondant à la norme européenne. La Charte européenne des Droits et des Libertés des Personnes Agées en Institutions adoptée à Maastricht en 1993 et l'élaboration d'un Code d'Éthique Professionnelle en 2005 par l'E.D.E ont ouvert des voies que les hommes politiques et les milieux professionnels ont empruntées bien des années plus tard. L'E.D.E a par ailleurs participé à la conception d'un système européen spécifique de gestion de la qualité appelée E-Qalin et marqué ainsi une autre étape importante dans l'amélioration, d'une part, des conditions de vie des personnes âgées nécessitant des soins ou des personnes handicapées et des conditions de travail du personnel soignant d'autre part. L'échange professionnel entre collègues internationaux permet non seulement d'apprendre les uns des autres mais favorise aussi la compréhension mutuelle, rendant ainsi la vision d'une politique européenne de gérontologie plus concrète.

L'E.D.E réunit 23 associations membres, issues de 18 pays européens. Les 20 ans de l'E.D.E seront fêtés lors du 11ème congrès de l'association qui se réunira au Luxembourg au mois de septembre (pour plus d'informations, veuillez consulter le site: www.ede2009.lu).

Prof. Dr. Wilfried Schlüter

Des applaudissements pour le programme du 11ème congrès de l'E.D.E au Luxembourg



Tábor

Pendant que les Tchèques se préparaient à accueillir le président américain Barack Obama en visite à Prague, les membres du Conseil d'Administration de l'E.D.E se réunissaient les 3 et 4 avril à Tábor pour réagir avec enthousiasme à la présentation du programme du 11ème congrès de l'E.D.E qui se déroulera du 24 au 26 septembre 2009 au Luxembourg. Jean Bohler et son groupe de travail reçurent beaucoup de compliments. Jiri Horecký, qui recevait les membres de l'E.D.E, a annoncé qu'une soixantaine de membres de l'association tchèque serait présente lors du congrès. D'autres participants d'autres pays comme la Slovénie, l'Estonie, l'Autriche et l'Italie ont également annoncé une forte participation de leur pays en septembre.

Le président Wilfried Schlüter, satisfait de la présence de nombreux participants à la réunion de Tábor, a émis le souhait qu'il en soit toujours de même à l'avenir.

La discussion autour de «Mission de l'E.D.E.», le dossier de travail de l'E.D.E, a occupé une grande partie de la réunion. Celle au sujet de l'avenir de l'E.D.E a inspiré beaucoup d'idées nouvelles et le groupe de travail concerné a été invité à continuer sur la voie actuelle et à faire une proposition définitive en septembre lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

W.S.

E.D.E. Vision 15

Ceci est la 15ème édition du journal électronique de l'E.D.E.: E.D.E. VISION.

Ce document vous informera sur les développements actuels des établissements de soins de longue durée en Europe et tout particulièrement sur la situation des directrices et directeurs. L'E.D.E. essaiera d'adopter une position réaliste dans les solutions européennes en ce qui concerne le secteur d'aide aux personnes âgées. Le premier but d'E.D.E. Vision est de vous informer sur les projets de l'E.D.E. et des ses pays membres.



Prof. Dr. Wilfried Schlüter

La publication électronique de ce journal le rend facilement accessible et simple à diffuser à tous les membres nationaux.



Rédaction: Wim Schepers

TIME OUT!

11ème Congrès Européen de l'E.D.E.

24-26 septembre 2009

Information et inscription:
www.ede2009.lu

E.D.E. partenaire dans un nouveau projet de l'UE pour la lutte contre la maltraitance aux femmes âgées

La maltraitance aux personnes âgées est un phénomène répandu qui touche particulièrement les femmes âgées. Ce projet est piloté par la Plateforme européenne AGE et subventionné par la Commission dans le cadre du Programme DAPHNE III pour la prévention de la violence contre les femmes; d'ailleurs la Commission, fin 2007, avait déclaré qu'elle soutient la promotion de lignes directrices UE vers la qualité des services sociaux et les soins de longue durée aux personnes âgées. La Commission a également publié une étude sur la maltraitance et organisé une conférence le 17 mars 2008 pour parler de tous les aspects de la maltraitance aux personnes âgées et comparer les exemples de bonnes pratiques dans les pays membres pour lutter contre le fléau.

C'est ainsi que s'est fondu le projet AGE. S'appuyant sur les exemples de bonnes pratiques il souhaite élaborer des recommandations et développer un Guide européen de qualité pour prévenir les risques de maltraitance dans les cadres d'aide institutionnalisée, de l'accompagnement dans la communauté et au domicile. S'appuyant sur les Chartes nationales pour les droits des personnes dépendantes (telle la Charte Européenne E.D.E.), le projet a pour objectif de rédiger une charte européenne pour les droits des personnes âgées, et en particulier des femmes âgées recevant de l'aide de tierces personnes et des soins de longue durée.

Le projet se déroulera en forme de séminaires organisés chacun par les partenaires dans leur pays respectif, avec le but de faire participer les organisations de personnes âgées et de femmes âgées, des pouvoirs publics, des fournisseurs de services, etc. dans la discussion du contenu du Guide et des Recommandations. Chaque séminaire traitera d'un aspect particulier de la maltraitance présenté par un ou deux experts dans le domaine (maltraitance en institution, maltraitance à la maison, l'abus financier, la place des soignants, le rôle des autorités locales, etc.)

Au terme du projet, la Charte ainsi rédigée et les Recommandations seront présentées aux décideurs politiques de l'U.E. et des états membres, diffusées au Parlement Européen, à la Commission, au Comité de Protection Sociale, au Comité des Régions et au Centre de Normalisation Européenne. Tous les documents seront traduits dans la langue des pays partenaires du projet.

Les pays partenaires sont la République Tchèque, les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume Uni, la Grèce, l'Allemagne, la Slovaquie, la France, la Suède, la Belgique, et l'organisation européenne E.D.E.

Angela Cluzel

La qualité fait école!

Le système de gestion de la qualité E-Qalin pourra bientôt être mis en place en France et en Grande-Bretagne

Les jalons sont posés: E-Qalin, le système européen de gestion de la qualité pour les soins aux personnes âgées, peut enfin être implémenté dans les institutions britanniques et françaises. Les sociétaires de la E-QALIN GmbH se sont mis d'accord à ce sujet à Veneto, en Italie. Le projet *E-Qalin Transfer* (mis en place entre autre par l'E.D.E) et financé par l'Union Européenne) comprend aussi un concept de formation qui prévoit de préparer à la qualification de gestionnaires de processus, les personnels des institutions qui souhaitent introduire le modèle E-Qalin. Pour la Grande-Bretagne, le président de l'E.D.E Wilfried Schlüter et Kai Leichsenring (Italie) accompagneront le processus d'introduction. Pour la France, pays partenaire, Angela Cluzel apportera son soutien aux partenaires du projet Transfer.

Participants internationaux à la formation de gestionnaires de processus E-Qalin

C'est à Wolfsburg-Unkeroda en Thuringe que s'est déroulée du 18 au 20 mars la première partie de la formation des gestionnaires de processus, dans la version du modèle E-Qalin. Parmi les 14 participants, des membres de conseils d'administration d'associations de directeurs de maisons de retraite de Lettonie, de Tchèque, de France, du Luxembourg et de Suisse s'étaient rendus en Allemagne pour s'informer personnellement sur l'E-Qalin.

Les instituts désireux d'introduire la norme E-Qalin doivent d'abord former au moins deux personnes (en général le directeur de la maison de retraite et le responsable des services de soins) à la qualification de gestionnaires de processus. Il faut cependant posséder un savoir-cadre, en particulier dans la gestion de projet, la conduite de débats ainsi qu'une expérience avec d'autres systèmes de gestion de la qualité. Après leur formation, les gestionnaires de processus initient

les personnels d'autres services (économie, soins, etc...) au travail selon la norme E-Qalin.

Les participants de la République Tchèque ont fait savoir qu'ils souhaitaient établir la norme E-Qalin d'ici 2011 dans 200 de leurs institutions. Aux versions spécifiquement liées à l'aide aux personnes âgées et au travail avec des personnes fragilisées s'ajoute, à partir de mai 2009 dans sa phase pilote, la version spécifique d'E-Qalin, destinée aux soins ambulatoires et mobiles. L'Autriche, mais aussi l'Allemagne y participent.

Prof. Dr. Winfried Schlüter



Winfried Schlüter (à gauche), président de l'E.D.E et formateur E-Qalin, accueille en Thuringe un groupe de participants internationaux. Le participant letton a fait le déplacement le plus long: 2500 km